

### En Bref

#### Colza (p. 2)

Stade	Stade principal : cotylédons (35% des parcelles suivies cette semaine).
Limaces	Risque climatique <b>fort</b> .  Maintenir une surveillance dans les parcelles, notamment les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...) car colzas présents à des stades sensibles aux attaques et observation de dégâts dans les parcelles du réseau.  Mettre en place des pièges pour évaluer l'activité des limaces dans la parcelle et suivre l'évolution possible des dégâts d'une semaine sur l'autre. Utiliser la grille pour évaluer le risque de la parcelle (cf. page 7)
Petites altises	Risque <b>faible</b> .  Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à leur activité. Surveiller notamment les bordures de parcelles proches d'anciennes parcelles de colza. Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).
Grosses altises	Risque <b>faible</b> : pas de début vol significatif constaté.  Maintenir une surveillance de vos parcelles jusqu'au stade « B3 – 3 feuilles vraies ».
Tenthrede de la rave	Risque <b>faible</b> .

#### Méthodes d'observation des parcelles de colza (p. 4)

#### Zoom sur limaces et altises... (p. 5)

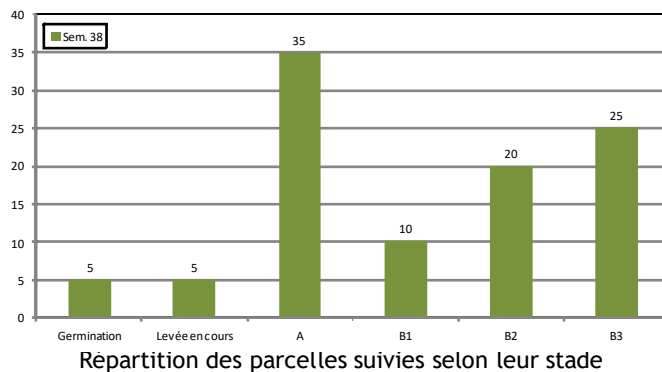
#### Fiche technique ACTA – DE SANGOSSE : « Evaluation du risque limace parcellaire » (p. 7)

## COLZA

20 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 10, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 1, et Morbihan : 3).

### Stades

Les stades sont compris entre « germination » et « B3 – 3 feuilles étalées » pour quatre parcelles semées fin août.  
Le stade principal pour cette semaine est « cotylédons »; cela concerne 35% des parcelles suivies (7 parcelles sur 20).



### Ravageurs

#### Limaces : Risque climatique fort

Limaces présentes dans les parcelles :

Sur les 17 pièges relevés, des limaces ont été notées dans 4 pièges, en moyenne 10 limaces / m<sup>2</sup> (entre 1 à 24 limaces / m<sup>2</sup>).

Sur 19 parcelles observées, des dégâts ont été notés sur 14 parcelles avec en moyenne 9% des plantes touchées et 8% de la surface foliaire attaquée. Les parcelles les plus touchées sont des parcelles en non labour.

Surveiller les parcelles à risque :

Les conditions climatiques actuelles (forte humidité et températures douces), sont favorables à l'activité des limaces. Surveiller l'évolution de leur activité au sein des parcelles. Une vigilance particulière doit être faite dans les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...cf. grille de risque page 7) et sur les colzas peu avancés en stade de développement (inférieur à 3 feuilles).

Le risque climatique est, actuellement, **fort**.

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. page 7),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

#### Méthodes alternatives :

Des leviers sont disponibles pour diminuer ou réguler les populations de limaces :

- ⇒ **Travailler le sol** : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique, notamment pendant l'interculture. Toute action perturbant leur milieu de vie contribue à réduire les populations d'adultes et d'œufs. Le déchaumage précoce permet de perturber le cycle des limaces. Le broyage fin des résidus de culture permet aussi de limiter leur possibilité d'abris et de nourriture.
- ⇒ **Soigner la qualité du semis** : viser les périodes optimales pour semer. Cela permet de favoriser une levée rapide et vigoureuse des plants de colza et de limiter la période de sensibilité de la culture. Favoriser une préparation fine en surface pour ne pas offrir de refuges aux limaces. Éviter les mottes en réalisant un roulage juste après le semis.
- ⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter les liens suivants :

<http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-ouest/2017/conseil-colza-les-degats-de-limaces-doivent-santiciper/>

[2014\\_depliant\\_ecophyto\\_limaces\\_BAT\\_BD.pdf](#)

[http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_Limaces\\_2014\\_cle099915.pdf](http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_Limaces_2014_cle099915.pdf)

### ***Petites altises ou altises des crucifères : Risque faible***

Pas d'observation pour le moment :

Aucun signalement fait pour ce ravageur cette semaine.

**Maintenir une surveillance sur les bordures des parcelles :**

Les conditions climatiques actuelles (précipitations fréquentes et températures douces) sont peu favorables à leur activité.

Pour le moment, le risque est **faible**.

**Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).**

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures

### ***Grosses altises ou altises d'hiver: Vol non débuté — Risque faible***

Quelques rares individus piégés :

Ce ravageur a été piégé dans 4 parcelles sur les 15 pièges relevés : en moyenne 2 adultes par piège.

Des morsures ont également été observées dans 4 parcelles sur les 15 suivies avec en moyenne 14% des plantes touchées et 1% de la surface foliaire attaquée.

**Maintenir la surveillance dans les parcelles :**

Les conditions climatiques sont, pour le moment, défavorables à un vol significatif d'altises d'hiver.

Le risque est **faible**.

Période d'observation : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

**Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.**

### ***Tenthrède de la rave : Risque faible***

Ce ravageur a été piégé dans quatre parcelles : 2, 6, 10 et 20 adultes piégés.

Des dégâts occasionnés par les larves ont été observés sur deux parcelles : en moyenne 5% des plants avec des dégâts et 8% de la surface foliaire touchée.

Pour le moment, le risque est **faible**.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes dans les cuvettes jaunes.

Seules les larves sont responsables des dégâts : elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Période d'observation : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

Seuil de nuisibilité : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.

## COMMENT OBSERVER SES PARCELLES DE COLZA ?

Les observations réalisées sur les parcelles et l'utilisation d'outils de piégeage sont indispensables pour détecter la présence et le niveau de risque des ravageurs. Les différentes méthodes utilisées sont développées ci-dessous.

### Piégeages

#### Cuvette jaune : mise en place dès le semis

- ⇒ La cuvette jaune doit être placée à 10 m de la bordure dès le semis et remplie d'eau avec quelques gouttes d'un mouillant (type produit à vaisselle) pour faciliter les captures.
- ⇒ Lors de l'installation de la cuvette au semis, celle-ci doit être enterrée et cela jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies) pour suivre l'arrivée des altises d'hiver car cet insecte n'est pas attiré par la couleur jaune.



Source : Terres Inovia

- ⇒ Par la suite, la cuvette doit être remontée de telle sorte que le fond de la cuvette soit toujours légèrement au-dessus de la végétation.
- ⇒ Le piège doit être relevé une fois par semaine pour détecter l'arrivée des insectes.
- ⇒ L'eau doit être changée à chaque passage.



Source : Terres Inovia

#### Pièges à limaces : mis en place avant le semis, meilleure solution afin d'appréhender la présence des limaces

- ⇒ 3 ou 4 pièges (taille de 0.25 m<sup>2</sup> chacun) doivent être disposés dans la zone d'observation après les avoir humidifiés et lestés pour qu'ils soient bien en contact avec le sol.
- ⇒ Les pièges doivent être relevés tôt le matin ou il est possible de placer quelques granulés sous les pièges pour connaître l'activité des limaces.
- ⇒ Les relevés doivent être faits 1 fois par semaine. A chaque passage, les pièges sont déplacés et réhumidifiés.
- ⇒ La surveillance doit être poursuivie jusqu'au stade limite de sensibilité (4 feuilles du colza).
- ⇒ Les pièges peuvent être achetés auprès d'un distributeur ou il est possible de les fabriquer (carton ondulé recouvert d'une bâche plastique, ...).



Source : Fredon Bretagne

### Observations visuelles

Les observations visuelles sont nécessaires pour observer les dégâts de limaces et d'altises, la présence des pucerons (cendrés du chou et / ou verts du pêcher) et des larves de tenthrèdes de la rave. Ces observations à la parcelle sont indispensables pour une prise de décision quant à une intervention éventuelle.

- ⇒ Les observations sont réalisées sur un minimum de 20 plantes non choisies, réparties en 4 fois 5 plantes consécutives.
- ⇒ Les informations indispensables à récolter sont les suivantes :
  - Le stade de la culture,
  - L'état général de la culture,
  - Le niveau de présence des ravageurs
  - Les dégâts éventuellement occasionnés par ces ravageurs.

## ZOOM SUR ...

### *Limaces*

#### Description :

Les limaces font partie des ravageurs les plus nuisibles pour le colza. Deux espèces sont principalement rencontrées dans les parcelles : la limace grise et la limace noire.

La **limace grise** est de couleur rose violacé pour les jeunes et de couleur gris beige pour les adultes. La taille de cette limace au repos est de 4 à 5 cm.

Limace grise



Source: Fredon Bretagne

Limace noire



La **limace noire** est de couleur gris bleuâtre pour les jeunes et de couleur noire pour les adultes. La taille de cette limace au repos est de 2.5 à 4 cm.

Source: Fredon Bretagne

#### Dégâts :

Les limaces sont très actives en période d'émergence des plantules. Elles sont surtout présentes la nuit. Les dégâts occasionnés sont la destruction des plantules ou un arrêt définitif de la croissance par une simple section de l'hypocotyle.

#### Facteurs favorables à l'activité des limaces :

- Des températures douces et des pluies régulières,
- Des sols humides, argileux et motteux offrant de multiples abris frais et humides,
- Un couvert végétal dense maintenant une humidité élevée et une nourriture abondante,
- Un travail superficiel, présence de paille ou de résidus mal dispersés,
- Des parcelles fréquemment attaquées,
- Une succession de cultures d'hiver.

### *Altises des crucifères ou petites altises*

#### Description :

L'altise des crucifères est un coléoptère de petite taille (2 à 2.5 mm) et de couleur noir ou bicolore (noir avec deux bandes longitudinales jaunes sur les élytres).

Altise des crucifères



Source: INRA

Dégâts d'altise des crucifères



Source: INRA

#### Dégâts :

Les dégâts sont liés à l'activité des adultes car la larve est totalement inoffensive pour le colza.

Les dégâts se caractérisent par de multiples morsures circulaires de l'ordre de 1 à 2 mm de diamètre sur les cotylédons ou les jeunes feuilles.

Les attaques peuvent être importantes si une arrivée massive d'insectes est combinée à un faible développement végétatif du colza.

#### Facteurs favorables à l'activité des petites altises :

Cet insecte est surtout actif en période chaude et ensoleillée.

Les repousses de colza ne doivent pas être détruites dans les parcelles environnantes pendant la levée des nouveaux colzas pour limiter les déplacements des populations d'une parcelle à l'autre.

### *Altises d'hiver (Grosses altises)*

#### **Description :**

L'altise d'hiver est un gros coléoptère (de 3 à 5 mm) de couleur noir et brillant avec des reflets bleus sur le dos. Les fémurs de ses pattes postérieures sont renflés.

Altise d'hiver



Source: Terres Inovia

#### **Dégâts :**

Dégâts d'altise sur des cotylédons à l'automne

Les dégâts sont occasionnés par les adultes et les larves.

Les adultes provoquent des morsures (plus marquées que celles des petites altises) circulaires, perforantes de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles. La nuisibilité est également liée à la précocité des attaques et à leur importance.

Par la suite, les larves pénètrent dans les pétioles par les feuilles plus âgées. Elles peuvent ensuite parvenir jusqu'au bourgeon terminal. Des dissections seront réalisées en fin d'hiver afin de déterminer le taux éventuel d'attaque larvaire sur les parcelles où les adultes étaient présents.



Source: Fredon Bretagne

#### **Facteurs favorables à l'activité des altises d'hiver:**

Les grosses altises sortent de leur diapause estivale suite à un stimulus climatique, lorsque les températures baissent et remontent brutalement au-dessus de 20°C au cours du mois de septembre.

### EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux / Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
	Fine	0		

### DATE DE SEMIS DE LA CULTURE (À ADAPTER EN FONCTION DES RÉGIONS)

Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave / Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Nouveau risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, Duclos Solutions, Ets Moisson, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS  
Animateurs Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins*